

Allergies : pour une meilleure qualité de vie des patients-consommateurs



Les allergies sont reconnues par l'OMS comme 4^{ème} maladie mondiale. Dans ce cadre, R Lab Conseil accompagne depuis 13 ans les médecins allergologues, « sentinelles de l'environnement », au bénéfice des « patients-consommateurs », auprès des industriels pour confirmer la qualité et l'innocuité des produits et des équipements. Rencontre avec son co-fondateur et président Patrick Danset, (E.08) et Patrick Elisabeth (E.08), associé et directeur de développement de R Lab.

Quel a été le contexte autour de la création de R Lab ?

La reconnaissance par l'OMS des allergies comme 4^{ème} maladie mondiale a incité les médecins allergologues de l'ARCAA (Association de Recherche clinique en Allergologie et Asthmologie) à missionner R Lab, pour rendre plus accessible leur parole experte sur le sujet. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des patients allergiques et de coordonner et organiser la relation entre leur communauté médicale et la société civile : notamment les industriels.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre démarche ?

Les médecins allergologues sont considérés comme étant « les sentinelles de l'environnement ». Leur exigence, leur responsabilité les obligent à rédiger des cahiers des charges forts des normes existantes, de leurs bibliographies internationales en se fondant sur les informations du réseau d'allergo-vigilance pour que leurs analyses soient plus légitimes, et ainsi confirmer scientifiquement leur qualité et leur efficacité.

Cette réponse scientifique se traduit par leur approbation HQE-A (Haute Qualité Environnementale pour allergiques),

et de labellisations : AC - « allergènes contrôlés » et AIC - « air intérieur contrôlé ».

Il est à noter que 60 % des cas traités dans les cabinets d'allergologie sont d'origine respiratoire : rhinites allergiques et asthme. Nous vivons 80 % de notre temps à l'intérieur d'un espace de vie. De plus l'air intérieur est deux fois plus pollué que l'air extérieur.

Du fait de leur expertise, de leur légitimité et responsabilité ces conseils sont beaucoup plus audibles et peuvent laisser espérer d'atteindre cet objectif. D'autres conseils sont diffusés pour combattre les acariens ou pour le bon usage des produits détergents.

Quels sont les objectifs de cette démarche ?

L'objectif est de constater une réduction significative de concentrations d'allergènes notamment dans le cadre d'une démarche totalement externe, indépendante et volontaire de la part des médecins. En effet, il n'existe aucun lien juridique entre les médecins et les industriels. L'idée est de confirmer la qualité et l'innocuités de leurs produits, à destination des personnes allergiques, mais également de manière plus globale du consommateur qui n'est pas forcément allergique dans une démarche de prévention

pour améliorer la qualité de l'air intérieur et de leur vie quotidienne.

Les maladies allergiques se développent fortement. L'OMS a d'ailleurs annoncé une hausse de + 50 % d'ici 2050. Face à cela, notre mission consistera toujours à assurer la relation entre cette communauté médicale et la société civile (les industriels) au travers de cette démarche qui est le point d'origine de réponses scientifiques aux interrogations des « patients-consommateurs ». Nous continuerons aussi à leur apporter des conseils que nous pouvons espérer être suivis, dans l'évolution de leurs comportements pour une amélioration de la qualité de l'air, un meilleur usage des produits détergents, un meilleur combat contre les acariens ... avec le respect bien évidemment d'un certain nombre de pratiques, d'usages pour participer avec les patients-consommateurs à atteindre les objectifs escomptés.

Cette relation de confiance entre médecins et « patients-consommateurs » devrait permettre de modifier plus facilement les comportements, et responsabiliser davantage les industriels au service d'une qualité de vie quotidienne améliorée.